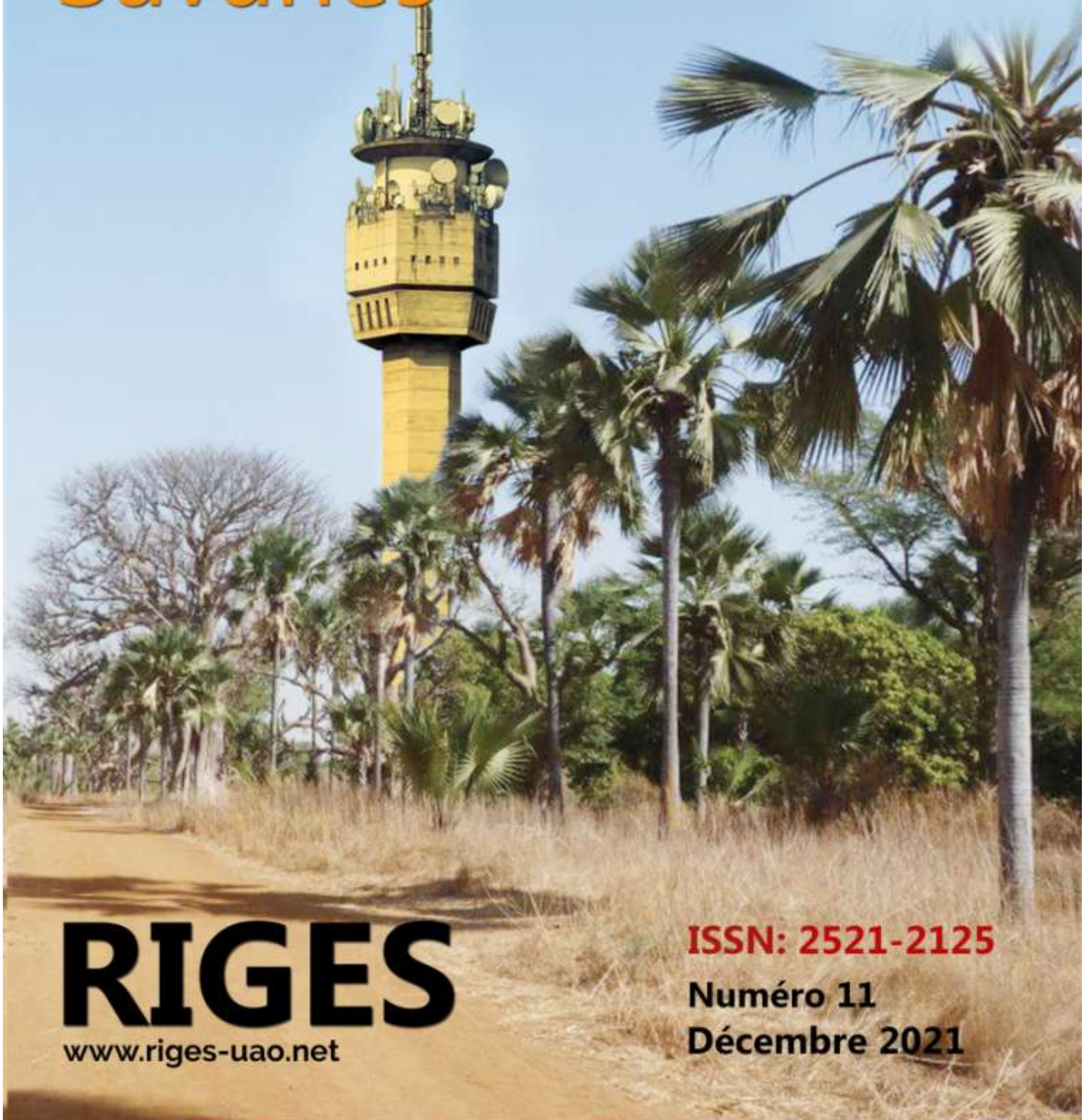


# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



# RIGES

[www.riges-uao.net](http://www.riges-uao.net)

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 11**

**Décembre 2021**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître-Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOLOT Asseypo Antoine**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO N'Guessan Jérôme**, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO Michel**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH Kouassi Paul**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO Kokou Henri**, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP Amadou**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW Amadou Abdoul**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP Oumar**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU Anselme**, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY Assa Théophile**, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Koudzo**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI Follygan**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA Padabô**, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE Moussa**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)

## EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les rapports entre les sociétés et le milieu naturel, la production agricole, le transport urbain, les activités pastorales, l'accès à l'eau potable et aux établissements scolaires, les questions rattachées au cadre de vie ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction  
KOUASSI Konan**

## COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO



## Sommaire

<p><b>Guy Fernand YAO, Kan Emile KOFFI, Bala Mamadou OUATTARA, Jean Lopez ESSEHI</b></p> <p><i>Caractéristiques pédo-géologiques du paysage et aptitude culturale des terres à Béoumi (Côte d'Ivoire)</i></p>	6
<p><b>AG AHMED Elmahmoud, AZIHOU Akomian Fortuné, SANOGO Mamoutou, TOYI Mireille Scholastique, TOURE Moussa, SAMAKE Sagaba, YATTARA Elmouloud, SINSIN Brice</b></p> <p><i>Perceptions des populations locales et des forestiers sur la cogestion de la Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé (RBBB) au Mali</i></p>	24
<p><b>Aliou IBRAHIMA, Siaka DOUMBIA, Amadou COULIBALY, Souleymane SIDIBE</b></p> <p><i>Impacts sociaux et économiques de l'exploitation industrielle de l'or dans le cercle de Yanfolila au Mali : cas de la Société des Mines de Komana (SMK) dans la commune rurale de Yallankoro-Soloba</i></p>	43
<p><b>DOUKPOLO Bertrand, NDJENDOLE Sylvain, BOKO Michel</b></p> <p><i>Perceptions paysannes et ethno-météorologiques de la variabilité climatique dans le Nord-ouest Centrafricain</i></p>	62
<p><b>Romain Gouataine SEINGUE</b></p> <p><i>Impact du changement climatique sur la propagation de la panachure jaune du riz dans la plaine de Bongor, Tchad</i></p>	73
<p><b>Beltolna MBAINDOH</b></p> <p><i>Dynamique pastorale et mutations de l'habitat rural dans les milieux semi-arides du Tchad</i></p>	86
<p><b>Komla EDOH</b></p> <p><i>L'offre de transport en taxismotos (zemidjan) à Lomé : tendances des pratiques et représentations des acteurs</i></p>	101
<p><b>Koku-Azonko FIAGAN, AGBEMELE Kodjo Numuleo Mokpokpo, AGO TCHEME Essodina Pascal</b></p> <p><i>Migration des pêcheurs ghanéens au Togo, entre opportunités et menaces</i></p>	119

<p><b>BOHOUSSOU N'guessan Séraphin</b></p> <p><i>Croissance urbaine et accessibilité aux établissements primaires publics à Korhogo (Nord, Côte d'Ivoire)</i></p>	140
<p><b>GBODJE Jean-François Aristide</b></p> <p><i>Développement de l'agriculture vivrière autour des habitations dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou : un phénomène né de l'extension de la culture d'anacardiens et de manguiers dans le milieu agraire Senoufo</i></p>	160
<p><b>IDANI Talaridia Fulgence, BASSOLE Zelbié, DA Dapola Evariste Constant</b></p> <p><i>Accès à l'eau potable au Burkina Faso: cas de la commune rurale de Safané en 2018</i></p>	184
<p><b>MBAIHADJIM Jéchonias, Myriam VALME JOSEPH, KEM-ALLAHE Julien</b></p> <p><i>Les réfugiés et les populations hôtes des départements de la Nya-Pendé et de monts de Lam dans la province du Logone oriental (Tchad) face aux risques et des désastres</i></p>	201
<p><b>DJADJI M'Bonné Ahui Odilon, N'DAHOULE Yao Rémi</b></p> <p><i>Implantation des toilettes publiques et gestion des eaux usées à Adjamé</i></p>	218
<p><b>Drissa KONE, Seydou MARIKO</b></p> <p><i>Analyse de la commercialisation du bétail dans la région de Sikasso au Mali</i></p>	232
<p><b>Fidèle ALLOGHO-NKOGHE</b></p> <p><i>Les Chefs de quartier dans le champ politique municipal à Libreville (Gabon): enjeux et perspectives de la gouvernance des quartiers</i></p>	248

## **MIGRATION DES PECHEURS GHANEENS AU TOGO, ENTRE OPPORTUNITES ET MENACES**

**Koku-Azonko FIAGAN**, Enseignant-chercheur, Département de Géographie de l'Université de Lomé, Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)

Email : fiagan1983@gmail.com

**AGBEMELE Kodjo Numuleo Mokpokpo**, Docteur, Département de Géographie de l'Université de Lomé, Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)

Email : agbemelekodjo1@gmail.com

**AGO TCHEME Essodina Pascal**, Docteur, Département de Géographie de l'Université de Lomé, Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)

Email : Docteur, ago2111@yahoo.fr

### **Résumé**

La pêche artisanale maritime au Togo est dominée par les pêcheurs ghanéens. Ils représentent 70% de pêcheurs saisonniers et 30% de pêcheurs sédentaires. La population autochtone est traditionnellement composée d'agriculteurs. A la suite du contact avec les pêcheurs nomades, naissent des pêcheurs nationaux dont les descendants s'intéressent de plus en plus à cette activité du fait des emplois créés et des revenus générés. Cet article vise à analyser les enjeux de la migration des pêcheurs ghanéens dans le secteur de la pêche artisanale maritime au Togo. La méthodologie adoptée repose sur la documentation, l'observation de terrain et les entretiens avec les pêcheurs ghanéens et togolais, les mareyeuses et les personnes ressources qui assurent la gestion de la pêche au Togo. Les résultats de l'étude précisent que les acteurs ghanéens (60% de l'effectif des pêcheurs) jouent un rôle de premier plan dans le développement de la pêche au Togo en termes d'innovations technologiques, de main-d'œuvre, de création de richesse et d'emplois. Mais, les mauvaises pratiques de pêche, le vol et les actes de grands banditismes au sein des campements et lieux de pêche leur sont attribués ; ce qui met en mal la cohésion sociale, le vivre-ensemble et le désir des acteurs nationaux de faire de la pêche un levier de relance de l'économie nationale.

**Mots-clés :** Migrants pêcheurs, pêche maritime, économie nationale, pêcheurs togolais

## **Abstract**

Artisanal maritime fishing in Togo is dominated by Ghanaian fishermen. They represent 70% of seasonal fishermen and 30% of sedentary fishermen. The indigenous population is traditionally made up of farmers. As a result of contact with nomadic fishermen, national fishermen are born whose descendants are increasingly interested in this activity because of the jobs created and the income generated. This article aims to analyze the challenges of the migration of Ghanaian fishermen in the artisanal maritime fishing sector in Togo. The methodology adopted is based on documentation, field observation and interviews with Ghanaian and Togolese fishermen, fishmongers and resource persons who manage fishing in Togo. The results of the study specify that Ghanaian actors (60% of the fishermen) play a leading role in the development of fishing in Togo in terms of technological innovations, manpower, creation of wealth and jobs. But, bad fishing practices, theft and acts of serious banditry within the camps and fishing grounds are attributed to them; which undermines social cohesion, living together and the desire of national players to make fishing a lever for reviving the national economy.

**Keywords:** Migrant fishermen, maritime fishing, national economy, Togolese fishermen

## **Introduction**

La pêche artisanale maritime a toujours joué un grand rôle dans l'alimentation et le bien-être des populations. En Afrique de l'Ouest, diverses communautés de pêcheurs se sont installées sur les côtes du golfe de Guinée. Elles ont migré à la recherche des ressources halieutiques, de revenus substantiels pour couvrir les besoins d'une famille de plus en plus grandissante, et aussi les contraintes démographiques et foncières, la dégradation des terroirs agricoles, et un moyen d'échapper en partie aux obligations sociales coutumières propres aux sociétés africaines (C. Chaboud, E. Charles-Dominique, 1989, p.116).

La migration des pêcheurs artisanaux est un phénomène ancien qui s'est renforcé avec la colonisation. Ces pêcheurs sont constitués des Ghanéens et Sénégalais qui ont une longue pratique de pêche en milieu maritime et une connaissance de cette activité. Des migrations lointaines sont observées chez les pêcheurs ghanéens (Ewé et Fanti) dont l'influence se fait sentir jusqu'en Guinée et chez les pêcheurs Plah ou Pédah du Bénin et du Togo. Ces pêcheurs, dans leur migration, atteignent aussi le Gabon et le Congo chez les pêcheurs de Guet-Ndar (Saint-Louis, Sénégal) qui migrent au nord jusqu'à la Mauritanie (Nouadhibou), et même jusqu'à Dakhla, et au sud jusqu'en Guinée (C. Chaboud, E. Charles-Dominique, 1989, p. 116). Selon J.-P. Chauveau (1991, p. 12), dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les migrations de pêcheurs s'étendent sur toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et gagnèrent en

importance avec le développement de la petite économie marchande. La motorisation s'est généralisée s'accompagnant ainsi de l'utilisation de nouvelles techniques, comme les filets maillants dérivants pour la pêche des poissons démersaux et l'utilisation de glace à bord des pirogues, qui permettent d'accroître les rendements en restant sur les zones de pêche plusieurs jours durant.

Pendant longtemps, les pêcheurs ont migré afin de suivre les déplacements d'espèces migratrices (petits pélagiques pour l'essentiel) ou de capturer des espèces qui se retrouvaient en abondance à un moment et en un lieu donnés. En cela, elles favorisaient une bonne distribution spatiale et temporelle de l'effort de pêche et confirmaient le principe de la migration comme moyen de gestion flexible des pêcheries. Ce principe est toutefois remis en cause depuis une décennie puisque les pêcheurs ont recours à la migration afin de pallier les insuffisances de poissons dans leurs zones de pêche traditionnelle. Dans le contexte actuel de raréfaction des ressources halieutiques et de déclin substantiel des principaux stocks de poisson tout au long de la côte ouest-africaine, la migration apparaît davantage comme une alternative (T. Binet *et al.*, 2010, p. 18).

Au-delà de la pression sur les ressources halieutiques, l'élément majeur du développement sans précédent des pêches maritimes en Afrique de l'Ouest trouve racine dans la grande sécheresse des années 1970 (T. Binet *et al.*, 2010, p. 4). La récurrence de ce phénomène au cours des cinq premières années de la décennie est telle que les cultures de rente sont abandonnées, celles de subsistance mises en berne. Les populations qui dépendaient de ces cultures ont dû trouver une nouvelle source de revenu et de nourriture. Le secteur des pêches maritimes, alors en pleine expansion et doté d'une forte capacité d'accueil, est peu à peu devenu un secteur « refuge » pour les laissés-pour-compte de l'agriculture. Ainsi, l'essor des pêches maritimes « résulte moins d'un choix délibéré que d'une reconversion à l'égard de l'agriculture » (J.-P. Chauveau, 1991, p. 24). Dans les années 1980, la reconversion vers les pêches s'accroît encore avec la chute du prix des matières premières agricoles. La pêche artisanale voit ainsi sa main-d'œuvre croître de 4 à 5% chaque année avec l'arrivée de jeunes ruraux de l'intérieur des terres (T. Binet *et al.*, 2010, p. 4).

Les mouvements de guerres civiles entre Fanti, et les conflits avec les Européens des forts et des châteaux sur la côte de l'or ont provoqué la migration des pêcheurs Fanti et la propagation de leur savoir-faire dans la pêche à travers la côte ouest-africaine (I. Odotei, 1991, p. 184). Les pêcheurs migrent pour accumuler du capital afin de répondre aux besoins familiaux. La structure de la société est telle que, parfois, cette accumulation de capitaux y est difficile sinon impossible à réaliser sur place. Le système familial élargi exige que les autres membres bénéficient des ressources financières que l'on gagne (I. Odotei, 1991, p. 187).



La croissance des pêches ouest-africaines, dès la fin des années 1980, est corrélée à la diminution de la taille et du nombre des bancs de poissons. Les captures d'espèces de haute valeur commerciale connaissent une réduction passant de 20 à près de 40% entre 1996 et 2007, laissant penser que le seuil de rupture écologique a été atteint. Devant la raréfaction des ressources et afin de soutenir la production, les pêcheurs artisans n'ont d'autres choix que d'aller plus loin afin d'exploiter de nouveaux stocks halieutiques (T. Binet, 2010, p. 14).

La prédominance des migrants ghanéens dans le secteur de la pêche en Afrique de l'Ouest se justifie par divers événements historiques, socioéconomiques et politiques. La crise alimentaire de 1983 au Ghana a aussi contribué à accroître le nombre de pêcheurs Fanti qui ont émigré en direction d'autres pays ouest-africains à l'instar du Togo. Certaines villes Fanti comme Koramantse et Winneba ont été citées comme zone de départ des pêcheurs (T. Binet, 2010, p. 18). Parallèlement aux Fanti, les Anlo sont aujourd'hui les plus nombreux et les mieux connus des peuples qui parlent l'Ewé et qui habitent aujourd'hui dans le nord-est du Ghana, le sud du Togo et le sud-ouest de la République du Bénin (G. K. Nukunya, 1991, p. 221).

La contribution de la pêche migrante au développement socio-économique des communautés où vivent ces acteurs porte notamment sur la création d'emploi, la diffusion de technologie de pêche. Aussi, la collaboration entre populations locales et pêcheurs étrangers est parfois conflictuelle. La fréquence et l'intensité des conflits entre pêcheurs autochtones et étrangers deviennent fortes. Même pour les migrants établis depuis plusieurs décennies dans les campements ou dans les villages, au moindre conflit, leur situation d'étrangers est pointée du doigt au moment où, ces pêcheurs, se positionnent eux-mêmes tantôt comme étrangers et tantôt comme nationaux en fonction des enjeux. En outre, les pêcheurs migrants restent un groupe très vulnérable aux droits limités, ce qui peut expliquer la précarité de leurs campements. Ils sont souvent rendus coupables de crimes et sont généralement à la merci des décisions politiques qui peuvent leur être défavorable, ou victimes des caprices des autorités locales (J. M. Haakonsen, M. C. Diaw, 1991, p. 8).

La pêche maritime togolaise est dominée par les pêcheurs ghanéens. Ils sont pour la plupart des saisonniers contre quelques sédentaires. La migration ghanéenne revêt un important enjeu ces dernières années. Elle assure la disponibilité alimentaire en produits halieutiques à la population du fait que 60% des immigrés sont des pêcheurs et que la pêche artisanale maritime participe à plus de 80% de la production halieutique nationale (FAO, 2019, p. 21). Plusieurs emplois sont créés à travers les activités de pêche et les activités connexes. La production halieutique génère des revenus aux acteurs de la filière et des recettes à l'Etat. La diffusion des innovations technologiques et l'introduction de nouvelles pratiques de pêche représentent des avantages de la migration des pêcheurs ghanéens dans le développement de la pêche

au Togo. Loin de tout ce que l'arrivée des migrants peut apporter aux communautés hôtes, la cohabitation est aussi source de conflit entre les pêcheurs autochtones et les migrants. Les cas de vols, de viols et de braquages leur sont attribués. Les engins prohibés et non conventionnels, objets de controverses dans les pêcheries du littoral togolais, sont souvent utilisés par les migrants ghanéens en complicité avec les femmes mareyeuses et les responsables des pêcheurs ; ce qui participe à la surexploitation des ressources halieutiques et à la dégradation des pêcheries. Ces constatations permettent de poser le problème de l'incidence de la migration des pêcheurs ghanéens dans le secteur de la pêche artisanale maritime au Togo. L'objectif de cet article est d'analyser les enjeux que représente la migration des pêcheurs ghanéens dans la pêche artisanale maritime au Togo. Les données d'analyse ainsi mobilisées sont obtenues à partir de la documentation et des entretiens semi-directifs avec les pêcheurs migrants, autochtones, les femmes mareyeuses et les personnes ressources. Les résultats ainsi obtenus sont structurés en trois points : l'organisation de la migration des pêcheurs ghanéens sur la côte togolaise, les impacts de la migration des pêcheurs et les perspectives d'une migration et d'une collaboration apaisées, plus encadrée et dans une logique de partenariat gagnant-gagnant.

## **1. Méthodologie de recherche**

La collecte des données sur la migration des pêcheurs ghanéens s'est faite sur la base d'une recherche documentaire, de l'observation de terrain et des entretiens semi-directifs avec les acteurs. Plusieurs ouvrages ont été consultés afin de traiter du sujet de recherche. Il s'agit des travaux sur : Migrations de pêcheurs de plus en plus conflictuelles en Afrique de l'Ouest (P. Failler, T. Binet, E. H. B. Dème, M. Dème, 2010) ; l'historique des migrations de pêche dans la zone du COPACE de J.-P. Chauveau (1991) ; Nana et pêcheurs du port de Lomé : une exploitation de l'homme par la femme ? (J. Y. Weigel, 1987) ; Les pêcheurs ghanéens (Fanti et Ewé) sur le littoral ivoirien. Histoire de la pêche piroguière maritime en Côte d'Ivoire au 20<sup>e</sup> siècle de K. Delaunay (1995) ; Migration des pêcheurs en Afrique de l'Ouest de M. Ch. Diaw et J. M. Haakonsen (1991) ; Migrations de pêcheurs au Bénin et au Togo (C. Atti-Mama, 1991) ; Les migrations des pêcheurs Anlo-Ewé (G. K. Nukunya, 1991) ; Migration des pêcheurs Fanti (Irene Odotei, 1991) ; Les migrations de pêcheurs Ghanéens en Côte d'Ivoire : Cas des pêcheurs maritimes ghanéens (Fanti et Ewé) (R. Delaunay, 1991), etc. L'observation participante a été faite sur la base des unités d'observation telles que les lieux d'activité et de vie des pêcheurs (le port de pêche et le campement de Katanga de Lomé) et la manifestation des liens sociaux et de cohabitation dans le cadre de vie (Planche 1).

**Planche 1 : Port de pêche de Lomé et campement de Katanga**

**A : Port de pêche**

**B : Vue partielle du campement de Katanga**



Source : Clichés de K.-A. Fiagan, 2021

A Lomé, Katanga constitue le campement des pêcheurs saisonniers venant des localités du littoral ghanéen. Localisé dans la zone portuaire entre l'ancienne route d'Aného et le trait de côte, Katanga accueille aussi quelques Togolais. Les entretiens semi-directifs ont eu lieu avec les pêcheurs ghanéens, les pêcheurs togolais, les mareyeuses et quelques personnes ressources (la présidente des femmes mareyeuses, le président de la fédération des unions des pêcheurs du Togo et le délégué des pêcheurs). Au total, 83 acteurs ont été enquêtés, répartis comme suit : 40 pêcheurs ghanéens, 20 pêcheurs togolais, 20 mareyeuses et 3 personnes ressources. Ces entretiens ont permis de collecter des données qualitatives et quantitatives sur la migration des pêcheurs, l'intégration sociale et l'implication des pêcheurs ghanéens dans la pêche au Togo et leurs effets induits.

## **2. Résultats**

La migration des pêcheurs ghanéens est au cœur des enjeux de développement dans les pêcheries d'Afrique de l'Ouest dont le cas particulier du littoral togolais. Plusieurs facteurs sous-tendent les déplacements saisonniers des migrants pêcheurs. Ces migrations participent significativement au développement de la pêche au Togo. Mais, elles sont source de nombreuses contraintes d'ordre social, économique et environnemental.

### **2.1. Historique de la migration des pêcheurs sur la côte togolaise**

La pêche maritime togolaise est dominée par les pêcheurs ghanéens d'ethnies diverses : Adan, Fanti, Anlo, Ewé. Leur prédominance dans ce secteur se justifie par les facteurs historiques, socioéconomiques et politiques. Selon N. L. Gayibor (1996, p.15), les Guin-Mina sont les premiers arrivés du royaume Gan d'Accra, dont ils avaient été chassés par les guerres dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils ont peu après été renforcés par l'arrivée d'un second groupe, les Fanti d'Elmina. Ces derniers se retrouvent sur la bande côtière, de Lomé à Aného, ainsi qu'à Glidji, d'où ils ont rayonné jusqu'à Anfoin et Aklakou. Ainsi, la crise alimentaire de 1983 au Ghana a aussi contribué à accroître le nombre de pêcheurs Fanti qui ont émigré en direction d'autres pays ouest-africains à l'instar du Togo (T. Binet *et al.*, 2009, p.18). Dans la

tradition orale des Ga, la pêche maritime sur la côte Ga aurait été introduite par les pêcheurs Fanti. Ceux-ci s'installèrent aussi à Aného (Petit Popo), dans l'actuelle République du Togo au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Européens exploitèrent l'habileté des pêcheurs Fanti en les employant pour travailler à leur compte dans des régions où ils construisent ou avaient déjà construit des forts ou des ports de commerce. Ce service devint encore plus important à l'époque de la traite esclavagiste, entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, lorsque les esclaves devaient être nourris et transportés en mer (I. Odotei, 1991, p. 184). Les Fanti et les Ewé forment les deux principaux groupes d'origine ghanéenne établis au Togo depuis les années 1970 (R. Delaunay, 1991, p.169). Les Anlo se lancèrent aussi dans la pêche maritime, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De Kéta, de petites communautés de pêcheurs Anlo glissèrent lentement vers l'est. Elles atteignirent le site de Lomé vers 1880, y fondant des quartiers de pêcheurs (Kodjoviakopé et Ablogamé) (N. L. Gayibor, 1980, p.140).

De l'avis des chercheurs français, béninois, togolais et autres (A. de Surgy, 1965 ; J. Pliya, 1980), les ethnies togolaises et béninoises (Plah, Pédah, Ewé) impliquées et ayant une plus ou moins longue tradition de pêche maritime, n'étaient auparavant que des pêcheurs lagunaires et fluviaux. Leurs premiers contacts avec la mer pendant la période coloniale, étaient non en tant que pêcheurs, mais comme canotiers dans les rades foraines de Ouidah, Grand-Popo, Agbodrafo. Ces premiers contacts leur auraient permis de vaincre la peur et d'affronter la mer pour les activités de pêches. Mais la vraie initiation à la pêche maritime serait apportée par les pêcheurs migrants ghanéens au début du siècle avec un matériel (embarcation, filet) plus approprié. Après la période d'initiation, plusieurs vagues de pêcheurs ghanéens sont venues grossir le rang des autochtones (C. Atti-Mama, 1991, p. 259).

Pour C. Atti-Mama (1991, p. 260), les pêcheurs ghanéens opérant sur les côtes togolaises et béninoises sont essentiellement les Adan : des localités de "Great Mingo", Pram-pram, Kpone, Tema de "Greater Accra Region". Les pêcheurs ghanéens qui pêchent au Togo semblent spécialisés dans l'utilisation des engins de pêche suivant leur ethnie. Ainsi, les Pram-Pram et Ningo pratiquent la ligne, les Adan pratiquent la senne tournante et la ligne, les Fanti, la senne tournante et la ligne, les Ewé (Anlo, Kéta), la senne tournante, le filet sardinelle et la senne de plage (C. Atti-Mama, 1991, p. 261). Les pêcheries du port de pêche de Lomé et du campement de Katanga sont dominées en majorité par les Anlo, Adan et Ewé. Ces pêcheurs migrants sont caractérisés par une organisation sociale hiérarchisée et structurée autour de la famille et des liens linguistiques.

## ***2.2. L'organisation de la migration des pêcheurs ghanéens sur le littoral togolais***

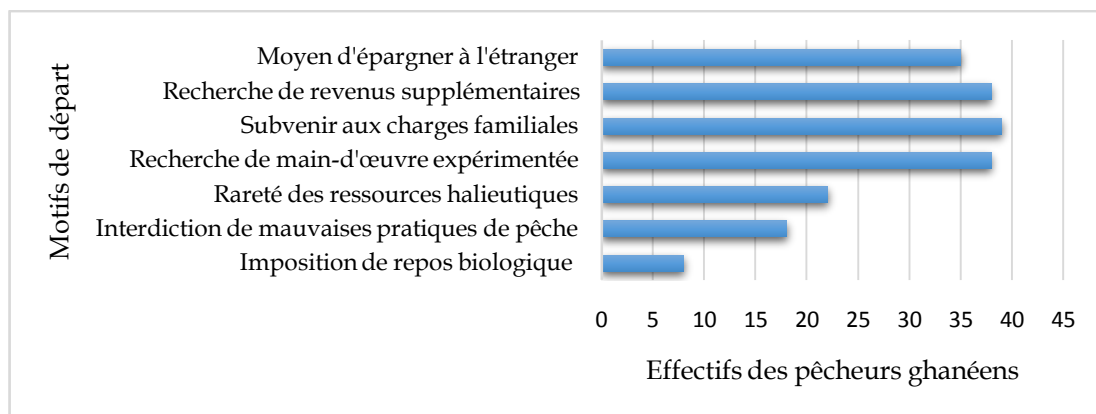
Les pêcheurs ghanéens sont dominés par les Anlo (52%), les Adan (30%), et les Ewé (15%) et les autres. Les héritages linguistiques constituent un atout pour leur insertion dans les communautés autochtones. Les migrants se déplacent

individuellement (20%) et par groupe (80%). De l'analyse des données collectées, il ressort que 60% des pêcheurs qui opèrent au Togo sont Ghanéens.

### 2.2.1. Les mobiles de départ des pêcheurs ghanéens

La décision de migrer est motivée par plusieurs raisons. Elle se fonde sur des facilités linguistiques et relationnelles qui favorisent l'intégration, le désir de réaliser, la pression sociale et familiale et la rareté des ressources halieutiques. La figure 1 présente les motifs de départs des pêcheurs ghanéens.

Figure 1 : Les motifs de la migration des pêcheurs ghanéens



Source : Travaux de terrain, 2021.

L'analyse de la figure 1 permet de relever que les motifs de la migration des pêcheurs ghanéens sont plus économiques (90%) que liés à la dégradation des pêcheries. Les ethnies Anlo et Adan se déplacent majoritairement pour accroître leurs revenus et épargner à l'étranger afin de pouvoir réaliser au paysou de subvenir aux besoins des membres de leur famille restés sur place. Les Ewé qui pratiquent la senne de plage sur les côtes de Kéta et de Téma se déplacent pour des raisons de restriction de leur espace de pêche et d'interdiction de leur engin à cause de l'appropriation de l'espace de pêche par les activités économiques et portuaires. Ainsi, ces départs leur offrent la possibilité de mobiliser des ressources et d'épargner dans un espace autre que dans leur propre pays. Ceci se repose sur un système d'exploitation qui est le *Company* ou contrat saisonnier avec partage des recettes à la fin de la saison de pêche. La recherche d'un volume important de capture explique aussi le départ de ces pêcheurs vers les eaux togolaises durant la grande saison compte tenu du fait que des possibilités leur sont offertes. Des femmes mareyeuses partent à la recherche de ces acteurs dans le cadre d'une entreprise de pêche pour un partenariat gagnant-gagnant. Les pêcheurs migrants au contact avec ceux installés au port de pêche, les renseignent sur la période de bonne ou de mauvaise saison et les facilités et opportunités d'installation. Cette situation les pousse à migrer vers le port de Lomé. L'imposition de repos biologique pour une durée d'un mois dans les eaux marines ghanéennes ces dernières années constitue aussi une des raisons de leur départ. De

plus, l'interdiction de certaines pratiques de pêche par les autorités ghanéennes oblige les pêcheurs à migrer vers des pêcheries moins réglementées où les conditions d'exercice sont moins contraignantes.

### ***2.2.2. Les conditions d'installation des pêcheurs ghanéens***

L'installation des pêcheurs ghanéens n'est sujette à aucune contrainte majeure. A leur arrivée, l'embarcation est fouillée par la douane et la gendarmerie togolaises, le chef d'embarcation est identifié ainsi que celui qui assure l'hospitalité à l'équipage. Si une différence subsiste dans l'établissement de la carte professionnelle dont le coût est de 500 F pour les autochtones et 2 000 F CFA pour les étrangers, les taxes annuelles sur l'embarcation au port, en ce qui les concerne, sont les mêmes pour les étrangers que pour les autochtones.

L'installation du pêcheur migrant dans un nouveau campement de pêche relève de la facilitation d'un ancien migrant, d'une mareyeuse, d'un ami ou d'une connaissance. Ces contacts sur place, dont le rôle est très déterminant sur le circuit de la migration, négocient auprès des propriétaires terriens ou de l'administration portuaire la parcelle où devra s'installer l'équipe. En contrepartie, l'équipe de migrant assure le paiement d'une redevance de 5 000 F CFA par saison de pêche de 4 à 6 mois et de trois bouteilles de boissons alcoolisées destinées au chef de la localité. Le migrant n'a pas le droit de construire en matériaux définitifs ou de planter des arbres pérennes car l'emplacement où il est installé est toujours considéré comme une cession provisoire. Cela n'empêche toutefois pas les migrants d'acheter des lopins de terre et de devenir propriétaires. Quelle que soit la situation, le migrant reste attaché à ses origines où il retourne de temps en temps. Il met en valeur l'espace qui lui est cédé en y construisant quelque concession en matériaux rudimentaires. Les migrants et autochtones cohabitent désormais. Leur rapport, comme celui de tous groupes humains guidés par des intérêts qui dans une certaine mesure sont divergents, fluctue entre ententes cordiales et tensions. On observe des fois des défauts de paiement et la recherche à outrance de bénéfices qui mettent aux prises, le pêcheur migrant et le pêcheur togolais ou le pêcheur migrant et la mareyeuse. Au-delà de toutes ces considérations, le campement constitue toutefois un lieu de vie par excellence où s'expriment les réalités sociales.

### ***2.2.3. Katanga, cadre de vie et lieu de cohabitation avec les autochtones***

Dans les pêcheries de l'Afrique de l'Ouest, les communautés de pêche se fondent sur des bases familiales, de coopératives et de *Company*. Cette organisation facilite les déplacements des pêcheurs qui sont à la recherche d'un mieux-être. Les rapports entre migrants et autochtones sont d'une manière générale au beau fixe. Ils se dégradent lorsque les migrants procèdent à l'appropriation de la ressource sur les lieux de pêche. Le campement de Katanga constitue le lieu de vie, d'activité et



d'expression des réalités socioculturelles. Il est situé à environ 500 m du port de pêche. Les habitations sont construites avec des matériaux d'origine végétale et de récupération et sont constituées de quelques maisons en dur. Le village de pêcheurs est créé en 1974 dans le quartier d'Akodesséwa pour être déguerpi en 1985, à deux kilomètres plus au nord, au-delà de la zone industrialo-portuaire. Toutefois, les récentes recherches menées à l'Université de Lomé affirment qu'avant la construction du port en eau profonde de Lomé, au cours des années 1960, le site de l'actuelle zone portuaire était déjà habité de façon diffuse par des populations immigrées (I. Videha, 2005, p.45 ; A. Spire 2009, p.132).

### ***2.3. La migration des pêcheurs ghanéens, source de nombreux enjeux***

L'activité de pêche représente une source économique et alimentaire importante aux populations côtières et surtout les plus vulnérables. La primauté des pêcheurs ghanéens et sénégalais sur la pêche artisanale maritime au travers de l'art de la pêche et de l'évolution des techniques de pêche, se traduit par leur présence et leur nombre dans les différents campements sur les côtes du golfe de Guinée. La présence des pêcheurs ghanéens au port de Lomé et sur le littoral togolais, et leur implication dans le développement de la pêche au Togo, permettent d'analyser leurs impacts sur la pratique de la pêche, l'économie nationale, la disponibilité en protéines halieutiques, la cohésion entre les acteurs et sur la durabilité des écosystèmes halieutiques.

#### ***2.3.1. Les effets induits de la migration des pêcheurs ghanéens***

Les populations autochtones qui peuplent le littoral togolais sont majoritairement des agriculteurs. La présence des pêcheurs Anlo, Adan et Ewé a apporté des avantages sur les plans technique, économique, social et alimentaire. Malgré cela, quelques impacts négatifs perçus en l'occurrence à travers le manque de cohésion au sein des communautés de pêcheurs, l'insécurité dans de l'espace de vie et ses environs et la dégradation des pêcheries se remarquent.

##### ***2.3.1.1. Les effets positifs de la migration des pêcheurs ghanéens***

La pratique de la pêche artisanale maritime contribue à l'économie nationale, au développement de la pêche et à la sécurité alimentaire.

###### ***- Disponibilité en produits halieutiques et création d'emploi***

Au port de pêche de Lomé, selon le dernier recensement réalisé en 2021 par la Direction des pêches et de l'aquaculture, sur un effectif de 3 400 pêcheurs, 2 040 sont des ghanéens. Les migrants saisonniers représentent un effectif plus important (70%) que les sédentaires (30%). La production halieutique au port de pêche est en moyenne de 19 000 tonnes par an. En prenant en compte l'effectif des pêcheurs ghanéens et les engins utilisés, la part des migrants est importante. Cette disponibilité en protéines animales comble en partie les besoins alimentaires de la

population qui évoluent. Les protéines animales des espèces marines constituent des sources d'énergie, des vitamines et des nutriments. C'est aussi l'aliment le plus sain et le plus riche pour les populations pauvres (Worldfish Center, 2005, p.4). L'activité de pêche crée de l'emploi direct aux acteurs et de l'emploi indirect à travers les activités connexes. Les emplois directs portent sur l'activité de capture elle-même, la transformation des produits halieutiques et les activités de leur distribution et commercialisation. Les emplois indirects concernent la réparation du moteur hors-bord, l'écaillage des poissons, le ravitaillement des pêcheurs en carburant, en vivres et blocs de glaces. Les aides-pêcheurs qui assurent le ravitaillement et les débarquements représentent un effectif important. Au port de pêche, il est recensé en moyenne 250 pirogues en basse saison contre 400 en haute saison. Sur la base d'une dizaine d'aides-pêcheurs par embarcation, le nombre d'emplois créés est estimé entre 2500 et 4000.

#### *- Diffusion de la technologie de pêche*

Les Ghanéens sont connus pour leur maîtrise des technologies de pêche sur les côtes du golfe de Guinée avant la colonisation. Les ethnies Fanti, Anlo, Adan, sont reconnues par leur art en matière de pêche. Dans les pêcheries du littoral togolais, l'unité de pêche est composée de l'embarcation, du moteur hors-bord, du GPS, du sondeur, du filet, des hameçons. Au port de pêche, 99% des embarcations sont achetées au Ghana, de même que 80% des filets. Les GPS et sondeurs s'achètent surtout au Ghana. Les moteurs hors-bords de marque YAMAHA de 40 CV sont achetés en majorité au Ghana (70%). Dans l'ensemble, l'unité de pêche est importée du Ghana en raison de la qualité du matériel, du rapport qualité-prix et du fait du canal mis en place par la majorité des acteurs qui viennent du Ghana.

Les techniques de pêche comme la senne tournante, le filet Awli et la senne de plage sont des spécialités ghanéennes reconnues depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le transfert de technologie s'est fait progressivement avec le temps. Compte tenu de l'importance de revenus générés par la pêche et vu que c'est une activité qui nourrit son homme surtout lorsqu'ils sont propriétaires d'engins, les Togolais commencent par s'intéresser à cette forme de prédation. C'est l'exemple du groupement des ligneurs « Au clair de Lune » qui a un effectif de 30 personnes et est composé uniquement de Togolais. Quelques années plus tôt, le nombre de groupements n'était pas aussi important et l'effectif des membres frôlait rarement la quinzaine.

#### *- Contribution à l'économie nationale*

La contribution de la pêche artisanale maritime à l'économie nationale s'apprécie à travers le paiement des taxes annuelles, la création d'emploi, la participation à la consommation locale et les activités de restauration qui y sont reliées. Au port de pêche de Lomé, chaque pirogue paie 5 000 F CFA par an à la direction du port,

réalise la carte professionnelle qui est d'un montant de 2 000 F CFA par an, paie une somme de 500 FCFA par mois au titre de la location de l'espace dans le campement de Katanga. Ils sont aussi sollicités par les chefs canton et de village lors des fêtes traditionnelles pour des dons en nature, composés des produits halieutiques. L'administration reçoit du poisson pour les facilités d'installation et de règlement de conflits entre les acteurs. Sur la base de l'effectif de 250 pirogues en basse saison et de 400 pêcheurs en haute saison, annuellement, les pêcheurs payent entre 1 250 000 et 2 000 000 F CFA en dehors des frais liés au fonctionnement et des amendes en cas d'infraction. Par la vente du poisson pêché, les pêcheurs migrants produisent une valeur monétaire importante. Près de la moitié de cet argent est dépensée sur place pour l'achat du consommable, la restauration, l'hébergement, les besoins vestimentaires. Mais aussi une importante partie de cet argent est transférée directement dans les pays d'origine, occasionnant ainsi une hémorragie économique pour les pays hôtes. Le transfert de ces fonds est favorisé par un système de partage des recettes qui veut que ce partage se fasse dans le pays d'origine.

- *Dynamique socio-culturelle et linguistique*

L'impact de la cohabitation entre les Ghanéens et les autochtones quoique modeste provoque des effets catalyseurs sur le plan des mentalités. D'après les données recueillies auprès des pêcheurs togolais enquêtés, ce brassage culturel leur permet d'être plus dynamiques et habiles dans le domaine des affaires et d'être plus entreprenants. A force de côtoyer ces pêcheurs, il y a le plus souvent un transfert de connaissance linguistique. Au bonheur de quelques discussions, l'anglais et les langues vernaculaires parlés par les Anlo, Adan, en dehors de l'Ewé ou du Mina, se glissent par bribes au demeurant aléatoires et inconscients dans les propos. Les sédentaires ghanéens facilitent l'installation des nouveaux et leur assurent une initiation, les instruisent sur les interdits et le savoir-vivre dans la communauté pour être en paix avec l'administration. Au-delà des effets positifs que la migration des pêcheurs procurent, diverses actions sapent la cohésion du groupe et génèrent des conflits qui impactent le vivre-ensemble, l'insécurité et la durabilité des écosystèmes halieutiques.

**2.3.2. Les effets néfastes de la migration des pêcheurs**

La pratique de la pêche artisanale maritime n'est pas exempte de conséquences. Divers impacts sont relevés par les acteurs autochtones et les pêcheurs ghanéens. Il s'agit des impacts socio-économiques et environnementaux.

- *une cohabitation de plus en plus conflictuelle*

Le campement est l'espace de vie et de travail des acteurs de la pêche. A Katanga, les migrants ghanéens qui dominent ce campement cohabitent avec les femmes transformatrices pour la plupart togolaises (85%), quelques pêcheurs togolais et les

commerçants de tout genre. L'héritage linguistique et culturel des peuples parlant l'Anlo-Ewé facilite donc cette cohabitation. Et aussi, la relative bonhomie du Togolais démontrée à travers son hospitalité, ce qui est d'ailleurs partagé et reconnu dans la sous-région ouest-africaine, facilite le voisinage avec les migrants ghanéens. Et la cohabitation se passe généralement sans histoire. Mais de plus en plus, avec l'augmentation de la population, la rareté des stocks halieutiques, l'urbanisation de Lomé et avec ses corollaires d'étalement urbain, et le développement des sociétés de la zone franche, le milieu de vie est de plus en plus menacé et les conflits d'appropriation de l'espace deviennent récurrents entre ces divers acteurs aux intérêts divergents sinon contradictoires. Pour les étrangers, leur statut leur est défavorable dans le règlement de ces conflits. Certains cas de vols au sein des campements leur sont attribués contre d'autres, jugés avérés, qui sont réglés à la gendarmerie ou au commissariat. Des descentes sont organisées par la gendarmerie pour des cas de trafics de stupéfiants, d'essences frelatées et d'armes légères. De fréquentes bagarres sont notées entre les jeunes des quartiers environnants et certains pêcheurs indélicats pour des cas de viol ou d'agression. Des cas de vol de filet, de carburant et de moteurs hors-bords constituent des sources de conflit permanent entre les acteurs. Ces différends rendent la cohabitation conflictuelle au moindre incident. En dehors des situations de controverse observées au sein du campement, les zones de pêche représentent un autre espace de conflit et de contradictions.

- *Situation conflictuelle entre pêcheurs migrants et femmes mareyeuses et patrons pêcheurs*

Les mareyeuses investissent dans l'achat de l'unité de pêche et les confient aux pêcheurs ghanéens qu'elles font venir au port de pêche. C'est à elles que reviennent l'installation et la réalisation des formalités administratives du migrant. Et en contrepartie, les prises débarquées sont vendues uniquement en premier lieu aux mareyeuses qui les revendent, à leur tour, aux semi-grossistes et revendeurs. Les sorties en mer sont aussi prises en charge par les mareyeuses. Les bases contractuelles du partenariat sont à 90% conclues de manière tacite, ce qui rend difficile leur règlement. Au port de pêche de Lomé, toutes les femmes reconnaissent avoir été victimes du vol de matériel de pêche confié à un migrant venu du Ghana, victimes de la vente du poisson sur d'autres points de débarquement ou des débarquements effectués à bord d'autres pirogues en mer. Ces mareyeuses sont fréquemment victimes d'abus de confiance de la part des pêcheurs ou vice versa. Cette situation crée un climat de méfiance entre les acteurs, ce qui pousse les mareyeuses à exiger plus de garanties avant de telle collaboration. Dans ces cas, le non-respect des termes du contrat se règle au commissariat ou à la gendarmerie. Tout se termine parfois sous l'arbitrage des délégués de pêcheurs. Il est à souligner également l'intervention de la police ou la gendarmerie dans le recouvrement des taxes de jouissance des infrastructures du port. Ces descentes que n'apprécient guère

les pêcheurs surtout migrants se terminent quelquefois par la confiscation d'une partie du matériel jusqu'au moment du remboursement. Mais les lieux de pêche sont aussi des espaces de concurrence.

- *la multiplication des actes répréhensibles sur les zones de pêche*

Les zones de pêches sont de plus en plus des espaces de confrontation où s'expriment les différends entre acteurs de la pêche. Les acteurs artisans pêchent dans les eaux côtières du golfe de Guinée. L'appartenance au même groupe socio-linguistique (Anlo-Ewé) et l'utilisation d'embarcations de pêche présentant les mêmes configurations constituent des éléments qui renseignent sur l'appartenance aux groupes de pêcheurs. Les pêcheurs ghanéens ont la maîtrise des types de pêche tels que la senne tournante, le filet Awli et disposent des moyens financiers et matériels pour constituer l'unité de pêche. Cet avantage sur les pêcheurs autochtones crée des frustrations sur les lieux de pêche à travers l'importance des captures et certaines pratiques de pêche interdites. Selon monsieur Pierre, ligneur togolais au port de pêche :

*« Les étrangers détruisent notre mer. Ils utilisent des engins qui sont interdits au Ghana. En complicité avec certaines femmes mareyeuses, des responsables de pêcheurs et l'administration, ces étrangers utilisent ces filets au vu et au su de tout le monde. Si vous les interpellez en mer, parfois c'est des bagarres ou des menaces de mort. Quand la mer sera dépourvue de poissons, ils partiront ailleurs alors que nous, c'est notre bien commun. C'est un bien qui appartient aux Togolais. Ces situations nous révoltent au point que si rien n'est fait, le drame pourra un jour arriver entre ces deux communautés pourtant issues du même groupe socio-culturel ».*

L'espace maritime togolais est peu surveillé par la marine nationale faute de moyens matériels et financiers. Cette situation explique les incursions incessantes des chalutiers chinois selon les avis des pêcheurs enquêtés. La réglementation du maillage en matière de pêche n'est pas respectée au port de pêche ; ce qui laisse l'opportunité aux acteurs d'utiliser des engins prohibés et développer des pratiques interdites comme le cas du filet moustiquaire, de la lumière en mer, du carbure de carbone et des palangres de surface. Monsieur Kwaku, pêcheur ghanéen, dit en ces termes :

*« Les pêcheurs togolais nous envoient pour la simple raison que nous avons la maîtrise de l'activité de pêche et nous disposons de moyens matériels. Nos prises sont souvent importantes. Ils pensent que nous pillons leurs eaux alors que les poissons migrent d'une zone à une autre et suivent les courants marins à la recherche de nourriture. Ils nous accusent de tout ou de rien. Ils disent que nous prenons leurs femmes, nous consommons de la drogue, nous participons au vol. Dans la réalité, tout ça c'est faux. Parmi nous, il peut y avoir des indéliques. Nous sommes en paix avec nos frères ».*

La pratique des engins non conventionnels et prohibés participe à la dégradation des ressources halieutiques faute d'un contrôle accru et de l'application des textes encadrant le secteur.

La prédominance des pêcheurs ghanéens dans le secteur de la pêche au Togo est mal perçue par les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers ; ce qui justifie en partie le manque d'engagement et de volonté de l'Etat de faire de ce secteur, un levier de développement économique du pays.

- *Des projets de relance du secteur de la pêche artisanale maritime hypothéqués*

Les partenaires techniques et financiers au rang desquels la FAO, le PNUD, l'Etat et les ONG, appuient le secteur de la pêche à travers divers projets. L'Etat accompagne ce secteur en exonérant le prix du litre de carburant à la pompe. Des dons de filet et de pirogues sont faits à des associations de pêcheurs à des périodes de la vie politique du pays. Ces actions ne s'intègrent pas véritablement dans de grands projets de développement de la pêche compte tenu du caractère migratoire des acteurs qui renvoient une partie voire plus de la moitié des bénéfices réalisés dans leur pays. Un projet durable ne pourra s'établir véritablement que dans une approche inclusive prenant en compte le capital humain. Pour les pêcheurs togolais, la dégradation des pêcheries maritimes est due en partie aux acteurs étrangers et au manque de volonté de l'Etat pour soutenir véritablement les nationaux dans le cadre de la création d'un fonds dédié à la pêche, de la subvention des matériels de pêche et de la promotion de l'aquaculture et de la création d'une aire marine protégée.

- *Des pratiques de pêche impactant la durabilité des pêcheries*

Les pêcheries du littoral togolais sont en situation de dégradation due à la surpêche, à la pêche illicite et à l'utilisation d'engins de pêche de mailles très réduites. L'administration de pêche ne dispose pas de moyens techniques et financiers pour assurer le respect des réglementations en matière de gestion de la pêche artisanale maritime. Aux yeux des acteurs, les premiers responsables ne jouent pas véritablement leur rôle. Les pêcheurs togolais à l'unanimité adossent la responsabilité de la dégradation des pêcheries aux femmes mareyeuses, aux délégués de pêcheurs qui sont en complicité avec les acteurs ghanéens dans l'utilisation des pratiques qui agissent sur l'équilibre du stock halieutique. Tous ces dysfonctionnements participent à alimenter les tensions autour des pêcheurs ghanéens.

Les actes de pirateries enregistrés au large des côtes togolaises, ces dernières années, sont l'œuvre d'anciens pêcheurs infiltrés par des groupes de pirates qui se servent aussi des pirogues de pêche pour opérer. Ce climat de tension crée des suspicions au sein des groupes de pêcheurs étrangers. Selon Bosco, un pêcheur ghanéen, « les frères togolais nous accusent de divers trafics sur les lieux de pêche et de collaborer



avec les acteurs de piraterie maritime et de pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) ». Les différents résultats obtenus sont discutés au regard des travaux d'autres auteurs réalisés sur la question.

### 3. Discussion

La migration des pêcheurs est un phénomène ancien. Elle a permis aux Sénégalais et Ghanéens de propager leur savoir-faire à travers les communautés de pêcheurs des côtes du golfe de Guinée. Ces cohabitations pour la plupart se passent sans trop de conflits. Mais avec la croissance démographique, l'ambition avouée des populations locales vers la pêche et les effets du changement climatique, les conflits d'usage ont cours dans les lieux de pêche. Sur la côte togolaise, ce sont les pêcheurs ghanéens qui dominent. D'après les travaux de C. Atti-Mama (1991, p. 261), de l'examen de quelques données existantes et des enquêtes directes réalisées, il ressort qu'au moins 60% des pêcheurs qui opèrent au Togo sont Ghanéens ; cette proportion est d'environ 45 à 50% au Bénin (C. Atti-Mama, 1991, p. 261). En Côte d'Ivoire, la situation est aussi similaire. La pêche artisanale maritime est très largement dominée par des pêcheurs originaires d'autres pays tandis que les Ivoiriens sont représentés seulement par quelques équipes Alladian de pêche à la ligne, établies à proximité d'Abidjan (R. Delaunay, 1991, p.169). Parmi ces migrants, dominent des ethnies comme les Anlo, Fanti, Adan, Ewé, etc. Sur les côtes ivoiriennes, les pêcheurs Ewé (Anlo/Awlan), originaires de l'est du Ghana (rarement du Togo) sont, quant à eux, établis principalement dans le secteur d'Abidjan depuis les années 1930. Leur implantation en Côte d'Ivoire se caractérise par une certaine permanence dans les lieux d'établissement comme dans les stratégies de pêche (R. Delaunay, 1991, p.169). A. de Surgy (1965, p. 43) mentionne la présence de pêcheurs Fanti dans les environs de Tabou et du côté ivoirien de la frontière en 1912. Au Libéria, la migration a été aussi déterminante dans la production halieutique. Dans ce pays, l'arrivée de migrants ghanéens, Fanti et Anlo-Ewé a été encore plus importante pour la production de poisson. Selon la communauté Fanti à Harper, les pêcheurs fanti ont d'abord commencé à arriver dans les années 1920. Les pêcheurs ghanéens pêchant au Togo et au Bénin semblent spécialiser dans l'utilisation des engins de pêche suivant leur ethnie. Ainsi, les Adan, tout comme les Fanti, pratiquent la senne tournante et la ligne, les Ewé (Anlo, Kéta), la senne tournante, le filet sardinelle et la senne de plage (C. Atti-Mama, 1991, p. 261). Les pêcheurs utilisent fondamentalement le même engin qu'au Ghana ; parmi les plus importants, le Watcha (senne tournante) et le Ali (filet dérivant à sardinelle, filet encerclant) qui sont utilisés pour pêcher les principales ressources de la pêche artisanale, comme les sardinelles (*Aurita et maderensis*) (C. Chaboud, M. Kebe, 1992, p. 160).

Les migrants ont toujours cohabité avec les populations autochtones, comme le cas au Togo. A l'installation dans les pays d'accueil au Togo et au Bénin, il n'existe pas

de dispositions particulières de la part des gouvernants quant à l'immigration des pêcheurs. Dans ces pays, les migrants sont admis et exercent librement leurs activités, presque sans contrôle, tant qu'il ne se pose aucun problème (C. Atti-Mama, 1991, p. 263). Au Sénégal, des efforts sont faits pour respecter exactement les usages de la région par exemple, offrir traditionnellement des cadeaux aux chefs avant d'être autorisé à s'installer et pour être en harmonie avec la loi et éviter des heurts avec les autorités officielles (J. M. Haakonsen et M. C. Diaw, 1991, p. 7). Pour le même auteur, les pêcheurs migrants vivent habituellement en harmonie ou du moins en coexistence pacifique avec les communautés d'accueil. Ils sont le plus souvent bien intégrés à la vie économique de ces populations. Mais ils le sont beaucoup plus rarement sur le plan social et culturel, et leur influence sur les affaires politiques locales est généralement limitée (J. M. Haakonsen et M. C. Diaw, 1991, p. 7).

La migration des pêcheurs repose surtout sur un but économique comme le cas sur la côte togolaise. Elle se manifeste aussi par les transferts de fonds dans le pays d'origine. Dans ces cas, les partages se font à leur retour au pays comme le cas des pêcheurs ghanéens au Togo dans le cadre du *Company*. Pour J. M. Haakonsen et M. C. Diaw (1991, p. 9), les pêcheurs migrants ont tendance à investir une grande partie de leurs gains dans leur village d'origine, principalement dans la construction des maisons permanentes mais aussi dans divers secteurs économiques. Ainsi, les pêcheurs migrants ont généralement un impact positif à la fois chez eux et hors de chez eux. Ce n'est pas contradictoire vu que les pêcheurs migrants en tant que pêcheurs artisanaux sont en général générateurs de richesses et plus, ils le sont avec relativement peu d'investissements et un minimum de dépendance vis à vis de l'extérieur.

Les pêcheurs migrants assurent aussi la diffusion des technologies dans les pays qui les accueillent comme au Togo. Les Sénégalais et Ghanéens ont été de tout temps des propagateurs de technologie. Ce n'est pas seulement les nouvelles méthodes de pêche qui sont introduites par les pêcheurs migrants mais aussi un savoir-faire connexe tel que la manœuvre en mer, les compétences techniques, la construction des canots, etc. En d'autres termes, les pêcheurs migrants participent à une substitution de produits importés qui peut atteindre une valeur considérable tandis qu'ils utilisent souvent des canots et équipements achetés dans leur propres pays. Les emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires sont de plus en plus entièrement assurés par les locaux comme la vente au détail du poisson frais (J. M. Haakonsen et M. C. Diaw, 1991, p. 8).

Cependant, ce rôle de diffuseur de savoir-faire n'a pas été le cas partout. En Côte d'Ivoire, la présence de pêcheurs ghanéens n'a eu pratiquement aucun effet auprès des populations. Non pas tant que les Ivoiriens n'aient pas cherché à adopter des techniques d'origine ghanéenne, parfois avec l'appui du gouvernement qui y voyait

une voie de modernisation, mais ces tentatives ont été des échecs. Dans le cas des villages du littoral Alladian qui ont tenté d'adopter la senne de plage dans les années 1950 et 1960, il semble bien que l'échec soit dû non pas à une quelconque incapacité d'ordre technique ou à un manque de savoir-faire, mais plutôt à des problèmes d'ordre sociologique. Ces tentatives apparaissent comme l'une des formes de réalisation des nouveaux rapports sociaux induits par le développement des cultures de plantation ; leur échec semble provenir en particulier du fait que les détenteurs de filets ne sont pas parvenus à fixer la main-d'œuvre villageoise qu'ils s'attendaient pouvoir mobiliser du fait de leur situation dans la hiérarchie lignagère (R. Delaunay, 1991, p. 175). Mais comme partout ailleurs sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, les pêcheurs migrants sont généralement mieux équipés que les pêcheurs des communautés d'accueil. Ils ont généralement de grandes pirogues et un matériel mieux adapté (J. M. Haakonsen, M. C. Diaw, 1991, p. 6).

Néanmoins, les pêcheurs migrants restent un groupe très vulnérable aux droits limités comparativement aux autochtones, ce qui peut expliquer le dénuement de leurs campements, qui sont généralement de facture provisoire même s'ils sont occupés pendant des années. Comme le sont souvent exposés les pêcheurs étrangers, ils sont fréquemment rendus coupables de crimes qu'ils n'ont pas commis et sont généralement à la merci des décisions politiques qui peuvent leurs êtres défavorables, ou victimes des caprices des autorités locales. La migration des pêcheurs est mal vécue aujourd'hui parce qu'elle crée des tensions entre les communautés qui jadis vivaient en parfaite cohésion. Au Sénégal, les conflits entre pêcheurs migrants et pêcheurs locaux sont relativement peu fréquents et surviennent surtout lorsqu'ils exploitent les mêmes ressources (les mêmes espèces de poisson) avec le même type d'équipement de pêche ou quand il arrive que le matériel de l'un des groupes endommage celui de l'autre. Des conflits peuvent également survenir plus facilement si les pêcheurs migrants emportent les produits de leur pêche chez eux au lieu de les commercialiser sur place. Le conflit guet Ndar-Kayar, le plus retentissant au Sénégal au cours de ces dernières années, est celui qui a opposé les pêcheurs de Kayar (ouest du Sénégal) à ceux de Guet Ndar (Saint-Louis, nord du Sénégal). Les nombreux conflits se sont soldés par des bagarres, des incendies et des destructions de maison, poussant les forces de l'ordre à intervenir avec des emprisonnements de personnes (J. M. Haakonsen, M. C. Diaw, 1991, p. 7). Il ne faut cependant pas ignorer les situations de concurrence, de tensions, voire de conflits qui peuvent surgir quand les intérêts des migrants sont en contradiction avec ceux des pêcheurs locaux. L'exemple des relations conflictuelles entre pêcheurs sédentaires de Kayar et migrants originaires de Guet-Ndar au sujet de l'emploi des filets dormants est caractéristique de ces difficultés. Des conflits ont également été observés à Hann et sur la Petite-Côte, mettant en cause des pêcheurs locaux et migrants (C. Chaboud, M. Kebe, 1992, p. 67).

## Conclusion

La population togolaise de la frange côtière est naturellement un peuple agriculteur. Le secteur de la pêche est dominé par les Ghanéens qui se sont installés depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur appartenance à un même groupe socio-linguistique, leur proximité géographique et le caractère accueillant de la population togolaise ont facilité l'installation et l'insertion des pêcheurs ghanéens. Leurs divers contacts avec les ethnies Anlo, Fanti, Adan du Ghana leur ont permis de s'approprier des techniques artisanales en matière de pêche. Au port de pêche de Lomé et au sein du campement de Katanga, les deux peuples ont toujours vécu en paix et en parfaite harmonie. Mais cette cohabitation devient de plus en plus conflictuelle compte tenu de la résurgence des enjeux sécuritaires, économiques et environnementaux. En outre, la contribution des pêcheurs ghanéens est importante en termes de disponibilité en protéines animales, d'emplois directs et indirects et de diffusion de technologie et de la facilité d'accès aux matériels de pêche. Les Togolais s'intéressent de plus en plus à cette activité qui s'avère aussi rentable que l'agriculture, tolèrent moins les pratiques de pêche destructrices de la ressource, des cas de vols et d'actes répréhensibles qui sont attribués aux pêcheurs ghanéens. Ainsi, pour une meilleure contribution des pêcheurs ghanéens et togolais au développement de la pêche artisanale maritime, il est important de faire appliquer les réglementations qui régissent le secteur de la pêche, interdire les pratiques prohibées, instaurer des périodes de repos biologiques, et déplacer le campement de pêcheurs de Katanga sur un autre site et créer un fonds d'appui pour soutenir et subventionner le matériel de pêche.

## Références bibliographiques

ATTI-MAMA Cyriaque, 1991, « Migrations de pêcheurs au Benin et au Togo », In : *Migration des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. FAO/DIPA/WP/36, p. 259-273.

BINET Thomas, FAILLER Pierre et AGOSSAH Mame, 2010, *Migrations contemporaines des pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest : synthèse et axes de recherche*. Rapport n° 3 de l'étude relative à l'état des lieux et l'évolution récente des migrations de pêcheurs artisans dans les pays de la CSRP. IUCN/RECARGAO, Dakar, 29 p.

CHABOUD Christian, CHARLES-DOMINIQUE Emmanuel, 1989, « Les pêches artisanales en Afrique de l'Ouest : état des connaissances et évolution de la recherche ». In : *La Recherche Face à la Pêche Artisanale*, Symp.Int.ORSTOM-IFREMER, Montpellier-France, 3-7 juillet 1989, Paris, ORSTOM, p. 99-141.

CHABOUD Christian, KEBE Moustapha, 1991, « Les migrations de pêche maritime au Sénégal impact sur la dynamique de la pêche piroguière essai d'approche quantitative », In : *Migration des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*, Paris, p. 56-77.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 1991, « Les variations spatiales et temporelles de l'environnement socio-économique et l'évolution de la pêche maritime artisanale sur les côtes ouest-africaines. Essai d'analyse en longue période (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », In : *Pêcheries ouest-africaines : variabilité, instabilité et changement*, Paris, Ouest Edition, p. 169-181.

CORMIER-SALEM Marie-Christine, 1995, *Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique*. In : *L'Espace Géographique*, p.46-59.

De SURGY Albert, 1966, *La pêche traditionnelle sur le littoral Ewé et Mina (de l'embouchure de la Volta au Dahomey)*. Groupe de chercheurs africanistes, Paris, 154 p.

DELAUNAY Karine, 1991, « Les migrations de pêcheurs en Côte d'Ivoire : Cas des pêcheurs maritimes ghanéens (Fanti et Ewé) », *Migration des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. FAO/DIPA/WP/36, p.169-181.

DIAW Mariteuw Chimère, HAAKONSEN Jan Monteverde, 1992, *Migration des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. FAO/DIPA/WP/36, 337 p.

DIAW Mariteuw Chimère, HAAKONSEN Jan Monteverde, 1992, *Rapport du séminaire sur les migrations de pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest*. FAO/DIPA/WP/42, Bénin, 40 p.

FAO, 2019, *Evaluation des pertes après-capture dans les pêcheries maritimes artisanales du Togo*. Projet UTF/TOG/017/TOG : Renforcement par des activités génératrices de revenus de la résilience des femmes et des jeunes de la zone littorale du Togo face au changement climatique, 62 p.

FIAGAN Koku-Azonko, 2014, *La contribution de la pêche artisanale maritime au développement socio-économique du Togo*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Lomé, Lomé, 456 p.

GAYIBOR Nicoué Lodjou, 1996, *Le peuplement du Togo : état actuel des connaissances historiques*. Les Presses de l'Université du Bénin, Lomé, 183 p.

NUKUNYA Godwin Kwaku, 1991, « Les migrations des pêcheurs Anlo-Ewe », In : *Migration des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. FAO/DIPA/WP/36, p. 221-237.

ODOTEI Irène, 1991, « Migration des pêcheurs Fanti », *Migration des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. FAO/DIPA/WP/36, p. 182-193.

PLIYA Jean, 1980, *La pêche dans le Sud-Ouest du Bénin. Etude de géographie appliquée sur la pêche continentale et maritime*. Thèse de Doctorat, ACCT, Etudes et Thèses, Paris, 296 p.

SPIRE Amandine, 2009, *Les étrangers d'Afrique de l'Ouest à Lomé (Togo) : identification, visibilité et citadinité : réflexions au regard de la ville d'Accra (Ghana)*. Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Paris-Ouest-Nanterre, Paris, 378 p.

VIDEHA Issac, 2005, *Dynamique socio-économique des villes côtières ouest-africaines : étude comparée des cités portuaires de Cotonou, de Lomé et d'Accra-Téma (1950-2000)*. Mémoire de DEA d'histoire économique et sociale, Université de Lomé, Lomé, 75 p.

WEIGEL JeanYves 1987, « Nana et pêcheurs du port de Lomé : une exploitation de l'homme par la femme ? » In : *Politique Africaine*, p. 37-46.

WORLDFISH CENTER, 2005, *Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique*. WORLDFISH CENTER, Malaisie, Penang, 12 p.